

COMMUNIQUE DE PRESSE

Négociations salariales: Le Gouvernement vit-il dans l'irréel?

L'Interfon CFTC a participé ce jour à la séance dite « inaugurale » des négociations triennales sur les salaires dans la Fonction Publique.

Pour le moins, le document de 7 pages proposé à la discussion a plutôt tendance à vouloir « noyer le poisson dans l'eau » que de traiter le vrai sujet des traitements dans la Fonction Publique.

Alors même que le Ministre M. Woerth disait en introduction « le monde est plein d'incertitudes » (propos que la CFTC a largement repris dans son argumentaire), pour expliquer le taux d'inflation galopant, nous aurions pu penser que les Pouvoirs Publics avaient compris, hélas ce ne fut pas le cas puisque le document oublie 2008.

7 pages pour noyer le poisson principal : à savoir une vraie décision sur la revalorisation de la valeur du point d'indice.

L'Interfon CFTC croyait vraiment vivre dans un monde irréel en ce début de matinée. Le Ministère oublie simplement de tenir compte de la situation salariale extrêmement périlleuse des agents de la Fonction Publique aux regards des déterminants externes.

L'Interfon CFTC estime incohérent qu'il n'y ait aujourd'hui aucune proposition pour l'année 2008 alors que le taux d'inflation se situe aux alentours de 3,2 %.

Pour la CFTC, ce point est incontournable pour entamer de vraies discussions.

Par ailleurs, L'Interfon CFTC relève que le texte proposé reprend en grande partie des accords déjà validés (« Jacob » en 2006, « Woerth » en février 2008...) et non encore mis en œuvre.

Doit-on signer plusieurs fois des protocoles pour les voir appliquer ? De qui se moque t on ?

Pour la CFTC, ce sont les agents qui pâtissent les premiers de cette stratégie politique. Voilà la réalité.

Non, la CFTC ne jouera pas ce jeu qui consiste à noyer le vrai sujet de la valeur du point avec une eau d'aquarium déjà utilisée. Les enjeux sont bien trop importants pour s'amuser.

L'Interfon CFTC demande au Ministre de revoir sa copie au plus vite en intégrant clairement des propositions pour l'année 2008 sur la valeur du point. Ceci est incontournable et c'est le seul et unique moyen de répondre aux attentes des agents et de montrer combien le Gouvernement dit vouloir les reconnaître et les valoriser. **Un minimum de 2,8% (2 % en plus du 0,8 % déjà engagé) serait un vrai geste.**

B.SAGEZ